

Métiers de la construction durable, du bâtiment et des travaux publics



Le titulaire de ce bac pro intervient en atelier et sur chantier pour fabriquer et mettre en œuvre différents ensembles. Il s'agit soit des parties de l'enveloppe d'un bâtiment (fenêtres, portes, parties de façades ou de toitures...), soit des petits corps de bâtiment (vérandas, verrières, ...). Il peut également s'agir d'ouvrages de distribution et de protection (cloisons, clôtures, garde-corps...) ou de décoration et d'aménagement (habillage en miroir, aménagement de salle de bain...). Ces interventions concernent des travaux neufs, de réhabilitation ou d'entretien.

Son activité consiste à :

- préparer le processus de réalisation d'un ouvrage à partir d'un dossier architectural, des concepts, normes et contraintes de l'entreprise
- réaliser les ouvrages selon les techniques et procédés courants de fabrication
- organiser, animer et gérer le suivi de la réalisation d'un chantier dans le cadre d'une petite équipe de plusieurs ouvriers et compagnons professionnels.

i Débouchés

Le titulaire de ce bac pro peut trouver un emploi dans une entreprise intervenant sur les façades ou sur l'enveloppe du bâtiment. Ils peuvent également travailler en menuiserie aluminium ou PVC. Enfin, le titulaire de ce bac pro peut travailler en miroiterie.

Métier(s) accessible(s) :

- menuisier(ière)
- technicien(ne) de fabrication de mobilier et de menuiserie
- techniverrier(ière)

i Accès à la Formation

Après la 3^e, 2nde pro Métiers de la construction durable, du bâtiment et des travaux publics

Qualités requises :

- sens esthétique et créatif
- polyvalence
- esprit d'analyse et de synthèse - réactif
- grande capacité à l'autonomie

i Programme

Grille horaire (a)	2 nd e	1 ^{ère}	Tle
Enseignement professionnel	330	266	260
Enseignements professionnels et français en co-intervention (b)	30	28	13
Enseignements professionnels et mathématiques-sciences en co-intervention (b)	30	14	13
Réalisation d'un chef d'œuvre	-	56	52
Prévention Santé Environnement	30	28	26
Economie-Gestion ou Economie-Droit (selon spécialité)	30	28	26
Français, Histoire-Géographie et enseignement moral et civique	105	84	78
Mathématiques	45	56	39
Langue vivante A	60	56	52
Sciences physiques et chimiques ou langue vivante B ((selon spécialité)	45	42	39
Arts appliqués et culture artistique	30	28	26
Education physique et sportive	75	70	65
Consolidation, accompagnement personnalisé et accompagnement au choix d'orientation (c) (d)	90	84	91
Période de formation en milieu professionnel (semaines)	4 à 6	6 à 8	8

- (a) Volume horaire identique quelle que soit la spécialité
 (b) Dotation horaire professeur égale au double du volume horaire élève
 (c) Y compris heures dédiées à la consolidation des acquis des élèves
 (d) En Tle : insertion professionnelle (recherche, CV, entretiens,) ou poursuite d'études

i Enseignements professionnels

- Analyse de dossiers, établissement de processus opératoires
- Dessin industriel
- Communication technique et technologique
- Études et réalisations d'ouvrages simples et complexes
- Réglage et utilisation méthodique des machines-outils
- Usinage des matériaux



i Stage

La durée de la formation en milieu professionnel est de 22 semaines réparties sur les trois années de formation.

Les entreprises d'accueil devront permettre d'aborder tant les activités de fabrication que celles de mise en œuvre sur chantier. On n'exclura pas la possibilité d'effectuer les différentes parties de la formation en milieu professionnel dans plusieurs entreprises pour couvrir l'ensemble de ces activités. Les périodes de formation portent sur des activités développées dans les différents lieux d'exercice de l'entreprise, et préférentiellement le chantier

i Examen

Épreuves	Coef.
E1 : Epreuve scientifique	
Sous-épreuve E11 : Mathématiques	1.5
Sous-épreuve E12 : Sciences physiques et chimiques	1.5
E2 : préparation et suivi d'une fabrication et d'une mise en œuvre sur chantier	
Sous-épreuve E21 : analyse technique d'un ouvrage	2
Sous-épreuve E22 : préparation et suivi d'une fabrication et d'une mise en œuvre sur chantier	2
E3 : Epreuve de réalisation d'un ouvrage	
Sous-épreuve E31 : Présentation d'un dossier d'activité	2
Sous-épreuve E32 : Fabrication d'un ouvrage	3
Sous-épreuve E33 : Mise en œuvre d'un ouvrage sur chantier	3
Sous-épreuve E34 : Economie gestion	1
Sous-épreuve E35 : Prévention Santé Environnement	1
E4 : Epreuve de langue vivante étrangère	2
E5 : Epreuve de Français, Histoire-Géographie et enseignement moral	
Sous-épreuve E51 : Français	2.5
Sous-épreuve E52 : Histoire-Géographie et enseignement moral	2.5
E6 : Epreuve d'arts appliqués et cultures artistiques	1
E7 : Epreuve d'éducation physique et sportive	1
Epreuves facultatives	
EF1 : Langue vivante étrangère	Pts>10
EF2	Pts>10

i StatistiquesAcadémie de Montpellier

En 2017 : 12 candidats inscrits, 12 présentés, 8 admis (soit 66,67% de réussite).

En 2018 : 16 candidats inscrits, 15 présents, 11 admis (soit 73,33% de réussite)

En 2019 : 15 candidats inscrits, 15 présents, 13 admis (soit 86,67 % de réussite).

Académie de Toulouse

En 2018 : 22 candidats présents, 19 candidats admis (soit 86,4% de réussite).

En 2019 : 9 candidats présents, 7 candidats admis (soit 77,8% de réussite)

i Poursuite d'études

Les titulaires de Bac Pro qui ont obtenu un avis favorable du conseil de classe seront prioritaires dans les BTS correspondant à leur spécialité (en application du décret n° 2017-515 du 10 avril 2017 sur l'expérimentation Bac Pro/BTS).

Le bac pro a pour premier objectif l'insertion professionnelle. Mais avec un très bon dossier une poursuite d'études est envisageable. Par exemple :

- Classe Préparatoire aux Etudes Supérieures (CPES) Lycée Artaud - Marseille (13). Admission sur dossier. Classe unique en France qui accueillent les bacheliers professionnels industriels.
- Brevet de technicien supérieur (BTS) Enveloppe des bâtiments : conception et réalisations
- Brevet professionnel (BP) Construction d'ouvrages du bâtiment en aluminium, verre et matériaux de synthèse
- BP Plâtrerie et plaque

Pour connaître les poursuites d'études envisageables consultez les guides régionaux.

i Ou se former en OccitanieAcadémie de Montpellier

- 11 **Lézignan Corbières**
CFA du BTP de l'Aude **A**
- 30 **Beucaire**
Lycée professionnel Paul Langevin (*Public*)
- 66 **Villelongue-dels-Monts**
Lycée des métiers Alfred Sauvy (*Public*)



Académie de Toulouse

- 31 **Toulouse**
Lycée des métiers Urbain Vitry (*Public*)
- 65 **Aureilhan**
Lycée professionnel Sixte Vignon (*Public*)

A formation en apprentissage**i** En savoir plus

Consultez les documents Onisep :

- Guides régionaux « Après la 3e » et « L'après bac pro »
- Dossier « Le dico des métiers »
- Parcours « Les métiers du bâtiment et des travaux publics »
- Zoom sur les métiers « Les métiers du bâtiment »
- Fiches métiers « BTP, architecture, urbanisme »

Vous les trouverez au CDI de votre établissement ou au Centre d'Information et d'Orientation (CIO)

N'hésitez pas à rencontrer un psychologue de l'Education Nationale (PSY-EN).**Les centres d'information et d'orientation dans l'académie de Montpellier**

- Alès
04 66 56 46 70 - ce.0300061d@ac-montpellier.fr
- Bagnols sur Cèze
04 66 89 53 93 - ce.0300992r@ac-montpellier.fr
- Béziers
04 67 62 45 04 - ce.0340097w@ac-montpellier.fr
- Carcassonne
04 34 42 91 90 - ce.0110035d@ac-montpellier.fr
- Castelnaudary
04 34 42 91 88 - ce.0110843g@ac-montpellier.fr
- Céret
04 68 87 02 07 - ce.0660575s@ac-montpellier.fr
- Le Vigan
04 99 92 01 72 - ce.0301647c@ac-montpellier.fr
- Lunel
04 67 83 56 83 - ce.0341426r@ac-montpellier.fr
- Mende
04 66 65 05 17 - ce.0480020l@ac-montpellier.fr
- Montpellier Celleneuve
04 67 75 74 50 - ce.0341619a@ac-montpellier.fr
- Montpellier Centre
04 67 91 32 55 - ce.0340096v@ac-montpellier.fr

- Montpellier Est
04 48 18 55 10 - ce.0341482b@ac-montpellier.fr
- Narbonne
04 68 32 61 75 - ce.0110036e@ac-montpellier.fr
- Nîmes Centre
04 66 29 03 81 - cio.nimescentre@ac-montpellier.fr
- Nîmes Ouest
04 66 27 95 00 - cio.nimesouest@ac-montpellier.fr
- Perpignan
04 68 50 20 86 - ce.0660667s@ac-montpellier.fr
- Pézenas
04 67 98 85 74 - ce.0341033n@ac-montpellier.fr
- Prades
04 68 05 32 00 - ce.0660463v@ac-montpellier.fr
- Sète
04 67 18 34 18 - ce.0340098x@ac-montpellier.fr

Les centres d'information et d'orientation dans l'académie de Toulouse

- CIO Albi
Tél. 05 67 76 57 74 - cio.albi@ac-toulouse.fr
- CIO Auch
05 62 05 65 20 - cio.auch@ac-toulouse.fr
- CIO Cahors
Tél. 05.65.30.19.05 - valerie.ballester@ac-toulouse.fr
- CIO Castelsarrasin
05 36 25 74 99 - cio.castelsarrasin@ac-toulouse.fr
- CIO Castres
Tél. 05 67 76 57 90 - cio.castres@ac-toulouse.fr
- CIO Condom
05 67 76 51 82 - cio.condom@ac-toulouse.fr
- CIO Decazeville
05 65 43 17 88 - cio.decazeville@ac-toulouse.fr
- CIO Figeac
05 67 76 55 66 - valerie.ballester@ac-toulouse.fr
- CIO Foix
05 67 76 52 94 - cio.foix@ac-toulouse.fr
- CIO Lourdes
05 67 76 56 43 - cio.lourdes@ac-toulouse.fr
- CIO Millau
cio.millau@ac-toulouse.fr
- CIO Montauban
05 63 66 12 66 - cio.montauban@ac-toulouse.fr
- CIO Muret
05 67 52 40 72 - cio.muret@ac-toulouse.fr
- CIO Pamiers
05 67 76 53 02 - cio.foix@ac-toulouse.fr



CIO Rodez

05 67 76 54 46 - cio.rodez@ac-toulouse.fr

CIO Saint-Gaudens

05 67 52 41 41 - cio.stgaudens@ac-toulouse.fr

CIO Tarbes

05 67 76 56 33 - cio.tarbes@ac-toulouse.fr

CIO Toulouse Centre

05.67.76.51.84 - cio.tlsecentre@ac-toulouse.fr

CIO Toulouse Mirail

05.67.52.41.63 - cio.tlsemirail@ac-toulouse.fr

CIO Toulouse Nord

05 67 52 41 80 - cio.tlsenord@ac-toulouse.fr

CIO Toulouse Rangueil

05 67 52 41 55 - cio.tlserangueil@ac-toulouse.fr

